

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**FÉDÉRATION SUD ÉDUCATION**

WWW.SUDEDUCATION.ORG

FEDE@SUDEDUCATION.ORG



Paris, le 8 janvier 2026

## LA DROITE ET LE MINISTRE BLOQUENT LA TITULARISATION DES AESH !

Le mercredi 7 février, la gauche a défendu une proposition de loi visant la titularisation des personnels AESH, pour laquelle SUD éducation avait été auditionné en décembre dernier. La droite, majoritaire au Sénat et soutenue par le gouvernement, a voté contre la proposition de loi et a exprimé par la même occasion son mépris aux quelque 145 000 AESH employées par le Ministère de l'Éducation nationale.

Pourtant, le métier des AESH est l'un des plus précarisé de la fonction publique. L'État maintient sous le seuil de pauvreté de nombreuses agentes qui se voient imposer un temps incomplet à 24 heures et donc une rémunération inférieure à 1000 euros nets par mois. La titularisation des personnels avec un temps de travail de 24h permettrait une meilleure rémunération, une stabilité professionnelle, la création d'une grille de rémunération et une meilleure gestion des carrières.

SUD éducation s'insurge contre les propos tenus par les sénateur·rices de droite, invoquant "des rigidités supplémentaires qui bloqueront un système déjà bancal". La position du ministre de l'Education nationale, Edouard Geffray, reste quant à elle inadmissible en expliquant que "la création d'un corps serait intenable par rapport au reste de la fonction publique", les fonctionnaires devant travailler en temps complet et que ce n'était pas le cas de nombreuses AESH travaillant à temps incomplet! Or, SUD éducation défend justement des temps complets à 24 heures. Le ministre se cache

derrière un argument plus que bancal ! Encore une fois ce sont les métiers les plus féminisés que l'on maintient dans la précarisation.

Le réel argument de la droite reste bien entendu le coût de la titularisation et préfère financer un nouveau service militaire ou exonérer les plus riches tout en faisant des économies sur des personnels en situation de précarité et sur l'école inclusive. Pour rappel, il manque aujourd'hui environ 40 000 AESH pour accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Pas d'économies sur nos vies !

**SUD éducation revendique :**

- **la titularisation des AESH dans un corps de fonctionnaire, sans conditions de concours pour les personnels déjà en poste ;**
- **l'augmentation des salaires et la création d'une grille de rémunération prenant en compte l'ancienneté des agent·es.**